

JE ME CONNECTE AU SERVICE EN LIGNE ORIENTATION

1. Se rendre <https://educonnect.education.gouv.fr/>
2. Accès aux services en ligne dans le menu **Mes services**
3. Cliquer sur la rubrique **Orientation**



PHASE PROVISOIRE

➤ **AVANT LE 10 MARS 2023** : Saisie des intentions provisoires

1. Cliquer sur **Phase provisoire => Intentions =>** **Je saisis les intentions d'orientation**
2. Cliquer ensuite sur **+ Ajouter une intention** (au moins 1 intention et jusqu'à 3)
3. Enfin **Valider les intentions**

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre :
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

+ Ajouter une intention

Annuler **Valider les intentions**

Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.

→ Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veillez sélectionner une voie d'orientation : (*)

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR
S318 : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

2^{de} professionnelle

1^{re} année de CAP

Annuler **Valider**

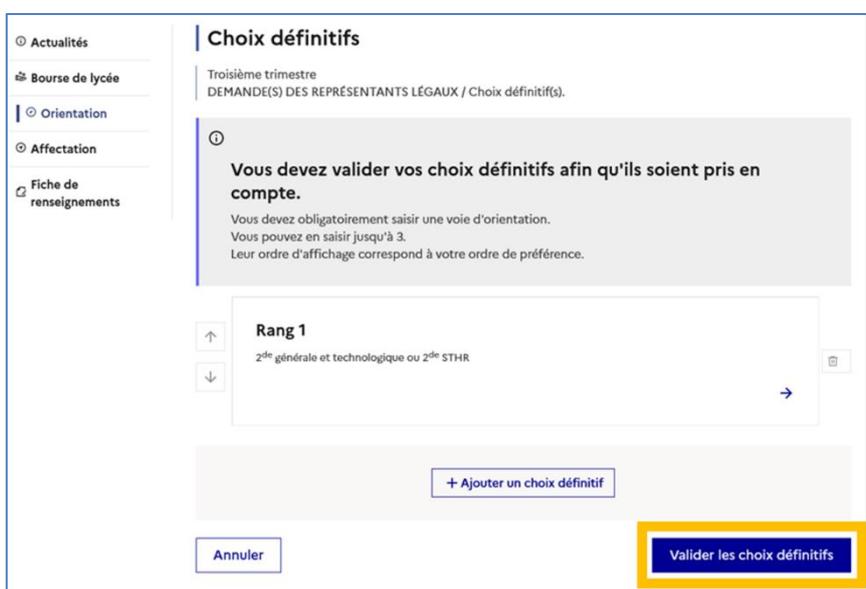
➤ **DU 23 AU 30 MARS 2023** : Consultation de l'avis provisoire du conseil de classe

4. Cliquer sur **Je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe**

PHASE DEFINITIVE

➤ DU 4 AVRIL AU 21 MAI 2023 : Saisie des choix définitifs

1. Cliquer sur **Phase définitive => Je formule les choix définitifs d'orientation**
2. Cliquer ensuite sur **+ Ajouter un choix définitif**
3. Ordonner les choix d'orientation
4. Enfin **Valider les choix définitifs**



➤ DU 6 AU 9 JUIN 2023 : Réponse aux propositions du conseil de classe

